FOCUS
GROUPE & CO

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHÔNE
165, Rue Garibaldi
69401 LYON CEDEX 03

PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Réaménagement et sécurisation du CEPC de Saint Priest

" Centre Examen Permis de Conduire "

29 Chem. de la Pierre Blanche,
69800 Saint-Priest



Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P. - LOT N°01
DEMOLITION / MACONNERIE

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

ECONOMISTE
FOCUS GROUPE
Romain PENET
Tel : 06 13 69 50 01
Email : romain.penet@focus-groupe.fr

ARCHITECTE
DE+BELLE
Victoria SIDE
Tel : 09 83 44 20 24
Email : v.side@deplusbelle.fr

BET FLUIDES
BETEG
Basile THOUVENIN
Tel : 06 66 87 49 43
Email : b.thouvenin@beteg-sarl.fr

BET ACOUSTIQUE
EUROPE ACOUSTIQUE INGENIERIE
Philippe DA COSTA
Tel : 04 72 89 71 10
Email : tech@eai-acoustique.fr

ENTREPRISE

.....

.....

.....

.....

.....

Sommaire

1 PRESCRIPTIONS GENERALES 4

1.1 NOTA IMPORTANT 4

2 TRAVAUX PREPARATOIRES 4

2.1 Étude structure d'Exécution 4
2.2 Constat d'huissier "avant et après travaux" 4

3 DEMOLITION INTERIEURE 5

3.1 Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 100 x 100 cm 5
3.2 Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 110 x 254 cm 5
3.3 Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 170 x 250 cm 6
3.4 Dépose soignée de cloisons démontables y compris châssis vitrés incorporés 6
3.5 Dépose soignée de la cloison mobile existante 6
3.6 Démolition soignée de cloisons plâtres y compris ouvrages incorporés 7
3.7 Dépose soignée de faux-plafond existant 7
3.8 Démolition soignée de soffite existant toute dimension 7
3.9 Dépose soignée de faux-plafonds en lame métallique compris rigidifications des tranches restant en place 8
3.10 Dépose soignée de faux-plafond démontable existant 8
3.11 Dépose soignée d'un caisson d'habillage métallique de ventilation 9
3.12 Piquage de forme carrelée compris reprise de sol après coup 10
3.13 Arrachage du revêtement de sol existant 10
3.14 Saignée dans dallage avec carrelage - Largeur 30 cm 11
3.15 Démolition d'allège - 100 x 110 cm 12
3.16 Démolition de mur en béton - 110 x 350 cm 13

4 OUVERTURE EN SOUS-OEUVRE 14

4.1 Ouverture en sous-œuvre - 147 x 259 cm 14
4.2 Ouverture en sous-œuvre - 180 x 260 cm 14
4.3 Ouverture en sous-œuvre - 200 x 250 cm 15

5 MACONNERIE ET DIVERS 15

5.1 Mur vertical en aggloméré à créer pour fermeture de passage y compris fondations 15
5.2 Comblement d'ouverture par parois agglomérées de 200 mm compris reprise dans parois périphériques - Dimensions 110 x 254 cm 16
5.3 Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 200 x 300 mm 17
5.4 Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 400 x 400 mm 17
5.5 Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 400 x 600 mm 18
5.6 Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 110 mm 18
5.7 Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 125 mm 18
5.8 Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 160 mm 18
5.9 Canalisation EU dans dallage - Diamètre 100 mm 19

1 PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1 NOTA IMPORTANT

- **Les entreprises doivent impérativement se référer au lot n°00 Clauses Communes à tous les lots.**
- **Les entreprises devront mettre en œuvre l'ensemble des moyens à leur disposition afin d'assurer le maintien en activité du site, notamment les examens. Une attention particulière sera à apporter au nuisances, au zonage des interventions et à l'identification des intervenants sur le chantier**

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Étude structure d'Exécution

L'entreprise aura à sa charge les honoraires du bureau d'étude structure pour la réalisation des études d'exécution.

L'ensemble des plans et calculs devront être validés par le contrôleur technique et seront repris autant de fois que nécessaire.

Unité de métré :

- Au forfait – Ft pour l'opération.

Localisation :

- Pour les besoins des travaux de l'entreprise

2.2 Constat d'huissier "avant et après travaux"

Avant toute intervention de démolition, un constat d'huissier sera établi en présence du Maître d'œuvre et du représentant du Maître d'ouvrage.

Les prestataires de service divers seront également invités
Les frais de ce constat sont à la charge de l'entreprise.

Il aura pour but de lister l'ensemble des dégradations existantes dans les zones directement concernées par les travaux ainsi que des abords adjacents

Ce constat sera établi de manière contradictoire entre les différents intervenants et servira en cas de sinistre ou de désaccord à l'issue des travaux.

Unité de métré :

- Au forfait - Ft pour l'opération

Localisation :

- Pour les besoins des travaux de l'entreprise

3 DEMOLITION INTERIEURE

3.1 Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 100 x 100 cm

Descellement de menuiseries extérieures et des occultations associées comprenant :

- Démontage des vantaux et des parties fixes, compris vitrages, quelques soient les dimensions,
- Démontage des traverses, montants et montants intermédiaires,
- Enlèvement de tout ferrage résiduel lié à la menuiserie,
- Dépose des occultations existantes de toute nature, compris équipement associé et fixations diverses
- Dépose des rideaux si fixés à la menuiserie et remise en l'état aux Maitre d'Ouvrage (en aucun cas, ceux-ci seront reposés sur les menuiseries)
- Dépose des radiateurs fixés dans les allèges pleines et remise en l'état au maitre d'ouvrage qui prendra les dispositions nécessaires afin de les fixer. en aucun cas, les radiateurs ne seront fixés sur les menuiseries
- Descellement propre et soigné des montants,
- Emploi d'engin si nécessaire, toutes coupes, découpes, garnissage après coup,
- Ramassage, tri des déchets,
- Descente, chargement et évacuation des déchets en décharges appropriées,
- Ensemble des installations de protection individuelle ou collective contre le risque de chute
- Reprise en maçonnerie des tableaux dégradés aux 4 faces, au droit des menuiseries déposées
- Comblage provisoire de l'ouverture après dépose par panneaux de contreplaqué pour mise en attente jusqu'à la suite des interventions
- Tous détails et toutes sujétions de réalisation.

La pose des nouvelles menuiseries sera réalisée dans la foulée de la dépose. Aucune pièce ne devra rester sans menuiserie extérieure en fin de journée après intervention.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Dans l'espace de travail pour agrandissement de la menuiserie

3.2 Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 110 x 254 cm

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Dans la douche PMR Femme pour comblement d'ouverture

3.3 **Descellement soignée de menuiseries aluminium - Dimensions 170 x 250 cm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Dans la salle d'attente VL pour remplacement par châssis fixe

3.4 **Dépose soignée de cloisons démontables y compris châssis vitrés incorporés**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La dépose des cloisons démontables compris menuiseries incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Dans la salle d'examen pour agrandissement de la pièce
- Cloison accordéon au droit du dégagement 2

3.5 **Dépose soignée de la cloison mobile existante**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La dépose des cloisons mobiles compris menuiseries incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Dans la salle d'examen pour agrandissement de la pièce

3.6 **Démolition soignée de cloisons plâtres y compris ouvrages incorporés**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La démolition de cloisons dans leur intégralité compris menuiseries incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Ensemble des autres cloisons existantes empiétant sur le projet de réaménagement des pièces
- Suivant repérage Architecte

3.7 **Dépose soignée de faux-plafond existant**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La démolition de faux-plafond dans leur intégralité compris ouvrages incorporées
- Toute nature de faux-plafond compris, plâtre, lambris métallique, plénum métallique, autre plafond
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Faux-plafond plâtre surplombant la zone sanitaire existante à rénover
- Lambris métallique dans la salle d'examen

3.8 **Démolition soignée de soffite existant toute dimension**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La démolition de soffite dans leur intégralité compris grilles incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Soffite impacté par les démolition dans la salle d'examen

3.9 **Dépose soignée de faux-plafonds en lame métallique compris rigidifications des tranches restant en place**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La dépose des faux-plafonds métalliques dans leur intégralité compris ouvrages incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réalisation d'une ossature complémentaire similaire à l'ossature existante pour rigidification de l'ensemble
- Fixation de l'ossature complémentaire dans parois structurelles et dans ossature existante
- Les travaux ne devront en aucun cas fragiliser la stabilité de l'ensemble
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Au droit de la salle d'attente PL/Moto permettant notamment le passage des réseaux de ventilation
- Au droit de la nouvelle zone sanitaire permettant notamment le passage des réseaux de ventilation
- Au droit du dégagement 2 permettant notamment le passage des réseaux de ventilation

3.10 **Dépose soignée de faux-plafond démontable existant**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à démolir
- La découpe soignée par rapport aux parois restant en place
- La dépose des faux-plafonds démontables dans leur intégralité compris ouvrages incorporées
- Le retrait des éléments de fixations associés
- La réfection des parois adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Ensemble des autres faux-plafonds existants empiétant sur le projet de réaménagement des pièces
- Suivant repérage Architecte

3.11 **Dépose soignée d'un caisson d'habillage métallique de ventilation**

La prestation comprend :

- Repérage préalable de l'ouvrage à déposer et vérification de son mode de fixation ainsi que des éléments associés (réseaux, gaines, équipements).
- Mise en sécurité de la zone d'intervention, y compris protection des ouvrages conservés (sols, murs, équipements techniques).
- Dépose soignée du coffre métallique, comprenant panneaux, ossature, fixations, trappes de visite et accessoires éventuels.
- Dépose réalisée avec précautions afin de ne pas détériorer les réseaux de ventilation existants ni les supports conservés.
- Déconnexion ou dégagement des éléments en interaction avec le coffre (gainage, suspentes, fixations), en coordination avec les autres corps d'état si nécessaire.
- Dépose des fixations (vis, chevilles, scellements) avec purge des éléments résiduels.
- Rebouchage sommaire des points de fixation et mise en sécurité des supports après dépose.
- Tri, chargement, évacuation et traitement des déchets vers filières agréées.
- Nettoyage complet de la zone d'intervention après travaux.
- Toutes sujétions nécessaires à une dépose soignée, sans dégradation des ouvrages conservés

Unité de métré :

- A l'unité - U

Localisation :

- Dans le Hall/Espace de Pause
- Dans la salle d'examen

3.12 **Piquage de forme carrelée compris reprise de sol après coup**

La prestation comprend :

- Le repérage des zones à traiter et la découpe soignée par rapport aux zones conservées
- Le piquage du revêtement carrelage et de la chape support
- Y compris piquage des plinthes périphériques existantes
- Démolition soignée manuelle ou par tous moyens mécaniques
- Le rebouchage des trous et des saignées dus aux démolitions
- La réfection des parties adjacentes en cas de détérioration
- Le nettoyage du support en vue de l'élimination de toutes les aspérités afin de réaliser la recharge de chape maigre ci-après sans travaux préparatoires
- Humidification du support si nécessaire, application d'un primaire ou barbotine d'adhérence, type SIKALATEX de chez SIKA ou équivalent, assurant la parfaite liaison entre support existant et chape rapportée
- Fourniture et mise en œuvre d'un mortier de micro-chape prêt à l'emploi type SIKASCREED CHAPE-50 de chez SIKA ou équivalent,
- Gâchage conforme aux prescriptions du fabricant, mise en œuvre en chape adhérente, réglage et tirage à la règle, finition talochée
- Réalisation d'une épaisseur comprise entre 4 et 5 cm, avec parfaite continuité de niveau avec les ouvrages existants (Prise en compte de la surépaisseur du nouveau carrelage à prévoir vis-à-vis du carrelage conservé adjacent
- Traitement des jonctions avec les supports existants afin de limiter les risques de fissuration (soin particulier aux reprises)
- Respect des temps de séchage et conditions de mise en œuvre avant intervention des corps d'état suivants
- Le chargement et l'évacuation des déblais et toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Au droit de la zone kitchenette pour évacuation des EU et uniformisation du sol
- Au droit de la nouvelle zone sanitaire ainsi que sur le dégagement adjacent

3.13 **Arrachage du revêtement de sol existant**

La prestation comprend :

- Le repérage et la découpe soignée par rapport aux zones conservées
- L'arrachage des revêtements existants de toute nature
- Y compris dépose des plinthes périphériques existantes
- Le rebouchage des trous et des saignées dus aux démolitions
- Le nettoyage du support en vue de l'élimination de toutes les aspérités afin de réaliser les nouveaux revêtements sans travaux préparatoires
- La découpe soignée par rapport aux revêtements restants en place
- Le nettoyage, le chargement et l'évacuation des déblais en déchetterie appropriée

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2.

Localisation :

- Ensemble des vestiaires et douches
- Ensemble de la salle d'examen
- Ensemble des salles d'attente VL et PL/Moto, sauf zone carrelée
- Ensemble des nouveaux sanitaires

3.14 **Saignée dans dallage avec carrelage - Largeur 30 cm**

La prestation comprend :

- Repérage préalable des réseaux existants (électriques, plomberie, chauffage, etc.) et validation de l'absence de contraintes avant intervention.
- Traçage précis des saignées conformément aux plans d'exécution, avec implantation validée par la maîtrise d'œuvre.
- Protection des abords (revêtements de sol, murs, équipements) afin de limiter les nuisances et dégradations.
- Découpe soignée du carrelage existant au droit de la saignée, à l'aide d'outillage adapté (disque diamant), permettant une ouverture nette sans éclats.
- Dépose des carreaux concernés avec précautions pour préserver les zones adjacentes.
- Réalisation de la saignée dans le dallage par sciage et/ou rainurage mécanique, avec évacuation des gravats.
- Respect des profondeurs et largeurs nécessaires à l'incorporation des réseaux, sans fragilisation de la structure existante.
- Mise en place des réseaux concernés (hors présent lot le cas échéant) avec calage et protection adaptés.
- Rebouchage de la saignée au mortier ou béton adapté, avec remise à niveau du support.
- Fourniture et repose du carrelage existant ou neuf à l'identique, comprenant :
- Fourniture des carreaux si remplacement nécessaire,
- Pose collée, ajustements et découpes,
- Réalisation des joints avec teinte similaire à l'existant.
- Nettoyage complet de la zone après intervention et évacuation des déchets vers filières agréées.
- Toutes sujétions nécessaires à une finition soignée, sans désaffleurement ni défaut apparent.

Unité de métré :

- Au mètre linéaire - ml

Localisation :

- Au droit de la zone kitchenette pour évacuation des EU
- Au droit des douches femmes et hommes pour évacuation des EU

3.15 **Démolition d'allège - 100 x 110 cm**

La prestation comprend :

- L'échafaudage, les protections collectives et individuelles ainsi que l'étaiement provisoire des ouvrages adjacents conservés si nécessaire.
- Le repérage préalable des réseaux et la vérification de l'absence de contraintes avant démolition.
- Le traçage et l'implantation de la démolition conformément aux plans d'exécution.
- Le sciage périphérique préalable de l'allège béton afin d'obtenir des arêtes franches et de limiter les épaufrures des ouvrages conservés.
- La démolition soignée de l'allège basse en béton sous la menuiserie déposée, réalisée par petites phases successives à l'aide de moyens adaptés, sans transmission de vibrations susceptibles d'endommager les ouvrages conservés.
- La découpe, la dépose et l'évacuation des armatures rencontrées, avec conservation des aciers destinés aux reprises éventuelles et passivation des aciers conservés si nécessaire.
- Passivation des armatures coupées et application d'un enduit hautes performances du type SIKA MONOTOP 112 F ou équivalent
- Le brochage éventuel du seuil et les reprises localisées nécessaires afin d'assurer la stabilité des ouvrages conservés.
- La préparation du support destiné à recevoir la future menuiserie, comprenant le piquage, le dressage, le ragréage, le réglage du niveau fini du seuil et toutes reprises localisées nécessaires.
- Le ragréage soigné de toutes les faces vues, tableaux et seuil afin de permettre la pose de la future menuiserie sans travaux préparatoires complémentaires.
- Le respect des prescriptions du Bureau d'Études Structure et du Bureau de Contrôle ainsi que des plans d'exécution validés.
- Le tri, le chargement et l'évacuation des déblais conformément aux prescriptions du chapitre Démolition.
- Le nettoyage complet de la zone d'intervention et toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux.

Les cotes sont données à titre indicatif et devront être vérifiées avant toute exécution

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Dans l'espace de travail pour agrandissement de la menuiserie

3.16 **Démolition de mur en béton - 110 x 350 cm**

La prestation comprend :

- Mise en place des protections collectives et individuelles nécessaires ainsi que des étaiements, contreventements, ouvrages provisoires et dispositifs de sécurisation permettant d'assurer la stabilité des ouvrages existants pendant toutes les phases de démolition, conformément aux prescriptions du Bureau d'Études Structure et du Bureau de Contrôle
- Repérage préalable des réseaux et vérification de l'absence de contraintes avant démolition.
- Traçage et implantation des zones de démolition conformément aux plans d'exécution.
- Sciage périphérique préalable du voile béton afin d'obtenir des arêtes franches et de limiter les épaufrures des ouvrages conservés.
- Démolition complète du mur béton, réalisée par petites phases successives à l'aide de moyens adaptés, sans transmission de vibrations susceptibles d'endommager les ouvrages conservés.
- Découpe, dépose et évacuation des armatures existantes, avec conservation des aciers destinés aux reprises structurelles et passivation si nécessaire.
- Réalisation de toutes les sujétions nécessaires au droit des liaisons avec les planchers, poutres, voiles, poteaux et ouvrages adjacents.
- La réalisation de toutes les reprises structurelles rendues nécessaires après ouverture complète de l'ouvrage et constat des dispositions constructives existantes, conformément aux prescriptions de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise et du Bureau de Contrôle.
- Ces reprises comprendront, suivant les besoins constatés, la fourniture et la mise en œuvre de renforts métalliques ou en béton armé, tels que consoles, jambes de force, raidisseurs, poteaux, profilés métalliques, corbeaux, poutres, platines, goussets, brochages, scellements, ancrages, goujons, chevillages, armatures complémentaires, coffrages, béton, mortiers de scellement, résines de scellement ou tout autre dispositif structurel nécessaire à la stabilité définitive de l'ouvrage.
- Seront également compris tous les percements, carottages, réservations, soudures, assemblages, protections anticorrosion, reprises de parements, raccords et finitions nécessaires à la parfaite intégration des ouvrages de renforcement
- Nettoyage des supports après démolition, avec purge des parties friables ou non adhérentes.
- Préparation des surfaces destinées aux futurs raccords ou reprises structurelles, comprenant le piquage, le dressage et le ragréage localisé si nécessaire.
- Respect des préconisations de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise ayant réalisé l'étude d'exécution, du Bureau de Contrôle ainsi que des plans d'exécution validés.
- Tri, chargement et évacuation des déblais vers des filières agréées, conformément au chapitre Démolition.
- Nettoyage complet de la zone après intervention.
- Toutes sujétions nécessaires à une démolition propre, sans dégradation des ouvrages conservés.

Les cotes sont données à titre indicatif et devront être vérifiées avant toute exécution.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Dans la salle d'examen

4 OUVERTURE EN SOUS-OEUVRE

4.1 Ouverture en sous-œuvre - 147 x 259 cm

La prestation comprend :

- Échafaudage nécessaire et étampage sur 2 niveaux des ouvrages adjacents conservés
- Démolition du mur par petites parties au droit de l'ouverture à créer
- Passivation des armatures coupées et application d'un enduit hautes performances du type SIKA MONOTOP 112 F ou équivalent
- Coulage de jambages en béton avec armature HA et coffrage soigné (performance à déterminer par le BET Structure de l'entreprise)
- Coulage de linteau en béton avec armature HA et coffrage soigné (performance à déterminer par le BET Structure de l'entreprise)
- Ragréage soigné de toutes les faces vues pour exécution des finitions sans travaux complémentaires
- Brochage de maçonnerie au droit des seuils et raccord des seuils au mortier de liant hydraulique avec réglage du niveau par rapport au revêtement de sol envisagé
- Respect des prescriptions et de la note de calcul d'un ingénieur Béton Armé
- Évacuation des déblais conformément aux prescriptions du chapitre Démolition et toutes sujétions de mise en œuvre.

Les cotes sont données à titre indicatif et devront être vérifiées avant toute mise en fabrication.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera tolérée en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Pour création d'un passage entre dégagement de l'entrée public avec la salle d'attente VL

4.2 Ouverture en sous-œuvre - 180 x 260 cm

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera tolérée en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Pour création d'un passage formant entrée public depuis l'extérieur

4.3 **Ouverture en sous-œuvre - 200 x 250 cm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera tolérée en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Pour création d'une ouverture donnant sur l'extérieur depuis l'espace de travail

5 MACONNERIE ET DIVERS

5.1 **Mur vertical en aggloméré à créer pour fermeture de passage y compris fondations**

Création d'une fermeture verticale maçonnée sur fondation comprenant :

- Implantation et traçage précis du mur à réaliser conformément aux plans, avec vérification des altimétries et raccords aux ouvrages existants (maçonnerie, mur rideau, voirie).
- Réalisation des terrassements nécessaires à la mise en œuvre des fondations, y compris décaissement ponctuel de l'enrobé existant, découpe soignée des rives et évacuation des matériaux.
- Exécution des fondations en béton armé (semelle filante ou massifs), dimensionnées selon les descentes de charges, comprenant coffrage, ferraillage et coulage.
- Raccordement des nouvelles fondations aux fondations existantes par tous moyens adaptés, comprenant repérage, dégagement partiel, percement, scellement d'armatures en attente et liaisonnement soigné, afin d'assurer la continuité structurelle de l'ouvrage.
- Fourniture et mise en œuvre d'un mur en agglomérés creux (épaisseur adaptée au projet), hourdés au mortier de liant hydraulique, avec montage soigné, aplomb et alignement rigoureux.
- Réalisation des chaînages horizontaux et verticaux nécessaires, y compris armatures intégrées, conformément aux règles de l'art.
- L'incorporation d'armature complémentaires selon indications et préconisations de l'étude structure et le respect des détails de l'architecte (HA, TS, pertes et ligatures)
- Réalisation des raccords avec les maçonneries existantes par harpage ou brochage, assurant la continuité mécanique de l'ouvrage.
- Traitement de la liaison avec le mur rideau conservé, comprenant mise en place d'un joint souple ou dispositif adapté garantissant l'étanchéité à l'air et à l'eau.
- Traitement de la jonction avec l'enrobé extérieur existant, comprenant reprise en pied, réglage des niveaux et mise en œuvre d'un joint de désolidarisation si nécessaire.
- Calfeutrement complet des interfaces (maçonnerie / mur rideau / sol) afin d'assurer la continuité des performances mécaniques, d'étanchéité et de durabilité.
- La réalisation d'un enduit à base de liant hydraulique à 2 couches sur support agglo
- Mise en peinture des parois extérieures en agglomérés pré-enduits, comprenant préparation légère des supports (nettoyage, brossage, élimination des parties non adhérentes) et application d'un système de revêtement piolite de type D2.
- Application d'un primaire adapté suivi de deux couches croisées de peinture D2 assurant protection, imperméabilité et durabilité de l'ouvrage.
- Teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, mise en œuvre conforme aux prescriptions techniques et toutes sujétions nécessaires.
- Remise en état des abords après travaux, y compris réfection localisée de l'enrobé au droit des interventions.
- Nettoyage complet de la zone et évacuation des déchets vers filières agréées.
- Respect des prescriptions techniques et, le cas échéant, des préconisations de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise ayant réalisé l'étude d'exécution
- Toutes sujétions nécessaires à une mise en œuvre conforme, durable et sans défaut apparent

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Dans la nouvelle zone sanitaire au droit des WC pour comblement d'ouverture sur l'extérieur

5.2 **Comblement d'ouverture par parois agglomérées de 200 mm compris reprise dans parois périphériques - Dimensions 110 x 254 cm**

Comblement d'ouverture existante par blocs d'agglomérés pleins de ciment normalisés comprenant :

- La reprise au mortier adapté et spécifique, du cadre maçonné périphérique conservé au droit de l'ouverture à combler.
- Dressement des arrêtes avec mortier de reprise à fort pouvoir couvrant
- La réalisation de prises d'ancrage en nombre suffisant pour mise en place d'armature d'ancrage permettant la parfaite liaison et stabilité avec les parois existantes périphérique de l'ouverture à combler
- Les blocs hourdés au mortier de ciment type M1 et posés en lits à joints décalés
- Les liaisonnements avec les autres parois ainsi que les garnissages divers sur cadres ou autres
- Les ouvrages béton armé incorporés tels que les raidisseurs verticaux et horizontaux, chaînages, etc...
- Le remplissage en bétons de l'ensemble des ces renforts d'aciers
- La réalisation d'un enduit à base de liant hydraulique à 2 couches sur support agglo
- Mise en peinture des parois extérieures en agglomérés pré-enduits, comprenant préparation légère des supports (nettoyage, brossage, élimination des parties non adhérentes) et application d'un système de revêtement piolite de type D2.
- Application d'un primaire adapté suivi de deux couches croisées de peinture D2 assurant protection, imperméabilité et durabilité de l'ouvrage.
- Les semelles résilientes et les bandes de matière imputrescible pour joints
- Le rejointoiement soigné de toutes les faces vues et serrage entre ouvrages
- L'incorporation d'armature selon indications et préconisations de l'étude structure et le respect des détails de l'architecte (HA, TS, pertes et ligatures)
- Ensemble des travaux nécessaires à la bonne reprise en périphérie de l'ouverture à combler, compris piquage de maçonnerie complémentaire si nécessaire (seuil, jambage, linteau)
- Respect des prescriptions techniques et, le cas échéant, des préconisations de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise ayant réalisé l'étude d'exécution
- Toutes les plus-values telles que les échafaudages, les grandes hauteurs, les incorporations diverses, les pièces spéciales, les coupes, pertes et déchets d'emploi et toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

Localisation :

- Dans la douche PMR Femme pour comblement d'ouverture sur l'extérieur

5.3 **Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 200 x 300 mm**

Prestation comprenant :

- Sondage préalable pour repérage des ouvrages incorporés (réseaux, armatures, gaines, réservations existantes).
- Implantation et traçage précis des ouvertures conformément aux plans d'exécution, avec validation de la maîtrise d'œuvre si nécessaire.
- Mise en place des protections des abords (sols, murs, équipements) et dispositifs de limitation des poussières et nuisances.
- Mise en œuvre des étaiements provisoires si nécessaire, en fonction de la nature porteuse de la paroi, y compris retrait en fin d'intervention.
- Réalisation de l'ouverture rectangulaire par sciage mécanique (disque diamant) avec découpe nette des arêtes, suivie de la dépose du bloc de maçonnerie.
- Intervention réalisée avec précautions afin de ne pas fragiliser la structure existante.
- Coupe soignée des armatures éventuellement rencontrées, avec signalement à la maîtrise d'œuvre et respect des prescriptions structurelles.
- Mise en œuvre de dispositifs adaptés (type lamelles carbone Sika Carbodur ou équivalent), conformément aux indications de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise ayant réalisé l'étude d'exécution
- Ensemble des renforts structurels à intégré à l'ouverture en fonction des nécessité de stabilité des ouvrages
- Nettoyage des ouvertures réalisées et purge des éléments instables.
- Calfeutrement provisoire ou définitif après passage des gaines de ventilation (mastic, mortier, dispositif coupe-feu si requis).
- Gestion des gravats et poussières, nettoyage complet de la zone après intervention.
- Chargement, évacuation et traitement des déblais vers filières agréées.
- Respect des prescriptions de l'ingénieur béton armé et des règles de sécurité en vigueur.
- Toutes sujétions nécessaires à une réalisation conforme, sans dégradation des ouvrages existants

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Rejet extraction sanitaire - En partie EST
- Suivant plans du BET Fluides

5.4 **Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 400 x 400 mm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera toléré en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Rejet extraction sanitaire - En partie NORD
- Suivant plans du BET Fluides

5.5 **Ouverture rectangulaire dans maçonnerie porteuse - Dimensions 400 x 600 mm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :
- A l'unité - U

NOTA

- Dimensions données à titre indicatif, l'entreprise devra recalculer les dimensions via une prise de cote in-situ avant toute intervention. Aucune plus-value ne sera tolérée en cas de changement de diamètre.

Localisation :

- Rejet CTA SUD - En partie SUD
- Rejet CTA SUD - En partie EST
- Suivant plans du BET Fluides

5.6 **Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 110 mm**

La prestation comprend :

- Sondage pour mise à jour d'éventuels ouvrages incorporés
- Découpe mécanique de l'ouverture et percement de paroi de toute nature
- Ensemble des étaiements provisoires compris retrait, le cas échéant
- Pour les ouvertures de trop grande largeur et suivant aciers rencontrés lors du carottage, mise en place de lamelles carbone de type CARBODUR de chez SIKA ou équivalent pour renfort. Respect des préconisations du fabrication et des indications de l'Étude Structure réalisée par l'entreprise ayant réalisé l'étude d'exécution
- Calfeutrement après passages des autres corps d'état
- La démolition, le chargement et l'évacuation des déblais
- Le respect des exigences de l'Ingénieur béton armé et toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré :
- A l'unité – U

Localisation :

- Pour les besoins divers des travaux

5.7 **Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 125 mm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Pour les besoins divers des travaux

5.8 **Carottage dans maçonnerie porteuse ou dalle béton - Diamètre 160 mm**

Prestation semblable à l'article précédent.

Unité de métré :
- A l'unité - U

Localisation :

- Pour les besoins divers des travaux

5.9 **Canalisation EU dans dallage - Diamètre 100 mm**

La prestation comprend :

- Vérification de l'implantation des réseaux conformément aux plans d'exécution et contrôle des niveaux.
- Fourniture et pose des canalisations d'eaux usées (EU) en PVC CR8 ou équivalent, de diamètre conforme aux plans, dans les saignées préalablement réalisées.
- Réalisation des assemblages, raccordements et changements de direction au moyen des accessoires adaptés, garantissant l'étanchéité du réseau.
- Respect des pentes réglementaires afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées.
- Calage et maintien des canalisations avant remblaiement.
- Remblaiement de la saignée avec matériaux adaptés, soigneusement compactés par couches successives afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage.
- Reconstitution du dallage au droit des saignées par béton de caractéristiques équivalentes à l'existant, avec finition affleurante au niveau du sol brut.
- Nettoyage de la zone d'intervention et évacuation des gravats et déchets vers des filières agréées.
- Vérification de la bonne continuité du réseau, de son étanchéité et du bon écoulement des eaux usées.
- Toutes sujétions nécessaires à une mise en œuvre conforme aux règles de l'art, durable et fonctionnelle.

Unité de métré :

- Au mètre linéaire - ml